



Concours de vidéos pour les écoles secondaires de l'Île-du-Prince-Édouard 2018

Conseils pour les concurrents

Des règles de concours? Mais, c'est ennuyant!

Oui, peut-être, mais c'est une étape qu'il n'est pas possible de sauter. Lis toutes les règles au moins une fois! Les [règles du concours](#) contiennent une foule de renseignements importants sur la façon de réaliser ta vidéo, comment la présenter, ce qu'il faut y inclure, et ce qu'il faut éviter de faire. Ne laisse pas tous tes efforts et le plaisir de réaliser ta vidéo se conclure par un échec parce que tu n'as pas lu les règles du concours.

Je vais utiliser toutes mes chansons préférées!

C'est vrai que de la bonne musique peut jouer un rôle décisif dans la réalisation d'une vidéo. Mais, à moins que ce soit une chanson que tu aies toi-même écrite, tu devras obtenir la permission d'utiliser la musique que tu veux dans ta vidéo. Ce n'est pas très compliqué d'avoir une permission si tu demandes aux bonnes personnes et si tu prévois suffisamment de temps pour t'organiser. Voici un site Web qui pourra t'aider à commencer du bon pied : <http://www.copyrightkids.org/permissioninformation.htm> (en anglais).

Aucun élève n'a été blessé dans la réalisation de cette vidéo

Sois prudent et assure aussi la sécurité de tes partenaires d'équipe. Les idées géniales et cool que tu as pour ta vidéo sont excellentes tant que personne n'est en danger. Aucun concours ne vaut la peine de se blesser.

Ça pourrait devenir viral!

C'est vrai. Rappelle-toi que ta vidéo pourrait être largement diffusée. Tu sais ce que ça veut dire; veille à ce que la langue que tu utilises et les messages que tu communiquees soient appropriés pour tout le monde et pour un public de tout âge.

Deux minutes et pas une seconde de plus!

Calcule précisément la longueur de ta vidéo. Si elle dure plus de deux minutes, elle sera REJETÉE. C'est aussi simple que ça!

Plus on est de fous, plus on rit!

Tu peux présenter autant de vidéos que tu veux et avoir autant d'élèves que tu veux dans ton équipe.

On signe tout, s'il te plaît

Tous les formulaires d'inscription doivent être signés par ton enseignant responsable et, si tu as moins de 18 ans, par ton parent ou tuteur.

Si tu en as besoin, demande de l'aide...

Tu es expert en vidéos. Mais, si tu as besoin d'aide avec le reste (règles du concours ou renseignements sur la santé et la sécurité en milieu de travail), la Commission des accidents du travail (CAT) se fera un plaisir de répondre à tes questions. Tu peux contacter Rebecca par courriel: rebeccamcquaid@wcb.pe.ca ou par téléphone : 902-368-6357 ou 1-800-237-5049.

N'oublie pas de demander l'aide d'un enseignant responsable pour qu'il regarde ta vidéo et remplisse la section du formulaire d'inscription qui lui est réservée.